



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Aurillac, le 30 avril 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de la convention Petites Villes de Demain avec Hautes Terres Communauté

Vendredi 30 avril, Serge CASTEL, préfet du Cantal, Bruno FAURE, président du Conseil départemental, Didier ACHALME, président de Hautes Terres Communauté et maire de Massiac, Philippe ROSSEEL maire d'Allanche, Gilles CHABRIER, maire de Murat, Nathalie PETELET, 1ère adjointe de Neussargues en Pinatelle, ont signé la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain (PVD) conclue dans le Cantal à Murat, au siège de la Communauté de communes.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Par cette convention, l'État officialise son engagement en faveur de la redynamisation des petites collectivités rurales, en donnant aux élus les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques.

Dans le Cantal, 9 intercommunalités et 26 communes ont été désignées lauréates du programme Petites Villes de Demain le 11 décembre dernier.

La communauté de communes de Hautes Terres Communauté et les communes d'Allanche, Massiac, Murat et Neussargues en Pinatelle font partie de ces lauréats. C'est à ce titre qu'elles ont signé avec l'État et le Conseil départemental une convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain.

Le projet de Hautes Terres Communauté et de ces 4 communes est intitulé « Hautes Terres, un territoire rural de montagne maillé par quatre centralités structurantes pour offrir un cadre de vie attractif et attirer de nouveaux habitants ».

Cette convention prévoit des pistes d'actions à développer sur le territoire de ces collectivités en matière d'accès aux services (publics et marchands), d'habitat, de mobilité et d'accessibilité, de transition écologique et de cohésion sociale. Par ailleurs, elle va permettre aux collectivités signataires de bénéficier de l'offre de services dédiée du programme PVD, notamment du cofinancement du chef de projet.

Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46. 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

La prochaine étape pour Hautes Terres Communauté sera donc la désignation d'un chef de projet, qui pilotera la stratégie de revitalisation des quatre centre-bourgs : Allanche, Massiac, Murat et Neussargues en Pinatelle. Stratégie qui sera mise en perspective avec les priorités de Hautes Terres Communauté : l'étude habitat pour l'OPAH, l'organisation de la cellule d'appui aux communes et le développement de liaisons douces Massiac-Le Lioran-Cézallier. Priorités qui se retrouveront dans le projet de territoire qui est en cours de finalisation.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46. 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC